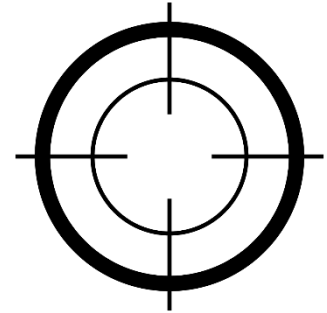




Attentat de type conventionnel



Le présent dossier fait partie de l'analyse nationale des risques « Catastrophes et situations d'urgence en Suisse »

Définition

Lors d'un attentat conventionnel, plusieurs moyens peuvent être utilisés pour causer des dommages à des personnes, des biens, des infrastructures ou des institutions. Ces moyens peuvent être des bombes, des engins explosifs improvisés (EEI), des ceintures d'explosifs, des véhicules, des armes à feu ou encore des armes blanches.

Selon l'intention et les objectifs poursuivis par les auteurs, non militaires, l'attentat peut être dirigé contre des cibles délibérément choisies ou viser des personnes fortuitement présentes et en nombre indéterminé.

On entend par conventionnel un attentat qui n'est pas réalisé à l'aide de moyens NBC ni d'un drone et qui n'est ni une attaque électromagnétique ni une cyberattaque.

Il est souvent impossible de déterminer d'emblée si l'on est en présence d'un véritable attentat ou d'un acte de folie meurtrière.

novembre 2020





Exemples d'événements

Les exemples concrets aident à mieux comprendre la nature d'un type d'événement. Ils illustrent la manière dont il survient, son déroulement et ses conséquences.

13 novembre 2015 Paris (France) Attentat avec ceintures d'explosifs et armes à feu	Une série d'attentats coordonnés frappent cinq lieux distincts de Paris le soir du 13 novembre 2015, pendant un match amical des équipes nationales de football française et allemande : quatre attentats suicides avec ceintures explosives, trois fusillades sur des terrasses de cafés et un massacre avec prise d'otages dans une salle de concert, commis au moyen de fusils mitrailleurs et de grenades à main. Les attentats sont revendiqués par l'organisation terroriste « État islamique » (EI ou Daech). Le bilan est de 130 morts et 683 blessés, dont 97 gravement. À la suite de ces attentats, le gouvernement français proclame l'état d'urgence. Le 17 novembre, la France est en outre le premier pays à demander officiellement l'assistance des autres États membres de l'UE. Reconduit à six reprises, l'état d'urgence est finalement levé le 1 ^{er} novembre 2017 avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi antiterroriste.
---	--

11 mars 2004 Madrid (Espagne) Attentats à la bombe	Le 11 mars 2004, une série de bombes explosent tôt le matin dans des trains de banlieue bondés. Les attentats sont l'œuvre de terroristes islamistes. D'autres explosifs sont retrouvés par la suite et désamorcés. Ils auraient dû se déclencher à retardement pendant les opérations de secours. Les attentats causent la mort de 190 personnes et en blessent 2050, dont 80 gravement. Les conséquences économiques sont estimées à quelque 200 millions d'euros. Sur le plan politique, le gouvernement espagnol d'alors perd les élections.
--	--

11 septembre 2001 New York (USA) Attentat au moyen d'avions	<p>Le 11 septembre 2001, quatre avions de ligne sont détournés aux États-Unis dans le but d'être précipités contre des bâtiments civils et militaires. Deux d'entre eux sont projetés contre les tours jumelles du World Trade Center à New York et un autre sur le Pentagone à Washington. Le quatrième avion s'écrase dans une zone inhabitée de Pennsylvanie. Les attentats font en tout plus de 3000 morts. L'estimation des dommages économiques se situe dans une fourchette de 40 à 100 milliards de dollars US.</p> <p>En réaction, l'Otan appelle à former une coalition pour la première fois de son histoire. Par la suite, de nombreuses mesures sont prises contre le terrorisme international sur les plans politique, juridique et militaire, aussi bien par les États-Unis que par d'autres pays et par l'ONU.</p>
--	--



Facteurs d'influence

Les facteurs suivants peuvent influencer sur la survenance, l'évolution et les conséquences d'un événement.

Source de danger	<ul style="list-style-type: none">– Comportement d'un État, d'organisations ou encore d'individus établis dans le pays– Moyens utilisés (engins explosifs et incendiaires, y c. ceintures d'explosifs, véhicules, armes à feu et armes blanches)– Caractéristiques des auteurs (idéologie extrémiste, propension à la violence, compétences et savoir-faire, degré d'organisation, ressources, imitation, etc.)
Moment	<ul style="list-style-type: none">– Moment de l'année (fête religieuse ou nationale)– Moment de la journée (heures de pointe)– Grande manifestation (festival, marché de Noël, etc.)
Localisation / étendue	<ul style="list-style-type: none">– Attentat en un ou plusieurs lieux– Caractéristiques de la zone touchée<ul style="list-style-type: none">– exposition des personnes (rassemblement)– mesures de sécurité en vigueur (présence policière, contrôle d'accès, accessibilité, etc.)– possibilité d'effets secondaires (points névralgiques du trafic, proximité de marchandises dangereuses)
Déroulement	<ul style="list-style-type: none">– Avertissements ou menaces– Type et mode de fonctionnement des moyens utilisés– Type d'attentat (unique, combiné sur un seul lieu, action concertée sur différents lieux, durée, suite, occasion favorable)– Mesures de sécurité en vigueur– Résultats des recherches visant à prévenir d'autres attentats– Comportement / réactions de la population, des forces d'intervention, des autorités et des politiques– Information / désinformation sur les réseaux sociaux– Communication sur l'événement



Intensité des scénarios

Selon les facteurs d'influence, différents événements peuvent se dérouler avec des intensités différentes. Les scénarios ci-après représentent un choix parmi de nombreuses possibilités et ne constituent pas une prévision. Ils permettent d'anticiper les conséquences potentielles d'un événement afin de pouvoir s'y préparer.

1 – Considérable

- Attentat unique
- Un seul lieu
- Touchant directement un petit groupe de personnes
- Auteur(s) : individu ou petit groupe

2 – Majeure

- Attentat unique ou plusieurs attentats concertés
- Un ou plusieurs lieux (p. ex. plusieurs trains, lieux de manifestations, etc.)
- Touchant directement un grand nombre de personnes
- Auteur(s) : individus ou groupes organisés

3 – Extrême

- Plusieurs attentats concertés et suivis
- Plusieurs lieux (p. ex. plusieurs quartiers ou plusieurs villes)
- Touchant directement plusieurs groupes de personnes importants
- Auteur(s) : groupe très organisé



Scénario

Le scénario suivant est fondé sur le degré d'intensité majeur.

Situation initiale / phase préliminaire	C'est le matin, dans la gare d'une grande ville de Suisse. Comme tous les jours ouvrables, de nombreux pendulaires se rendent à leur travail.
---	---

Phase de l'événement	Deux bombes explosent dans un train bondé qui entre en gare. Peu de temps après, trois autres explosions se produisent dans un deuxième train qui est déjà à quai.
----------------------	--

De nombreux voyageurs sont tués ou blessés dans les explosions. Les passagers survivants et les personnes qui se trouvent à proximité immédiate essaient de quitter la zone de danger dans un mouvement de panique. Dans la bousculade, de nombreuses personnes sont renversées au sol et piétinées. En raison de ces mouvements de fuite, l'impact de l'incident s'étend à toute la gare et même au-delà.

Les forces d'intervention arrivent sur place en quelques minutes. La gare est en grande partie fermée et évacuée. Le trafic est arrêté. À proximité des trains où ont eu lieu les explosions, des bagages abandonnés sont examinés sommairement afin de vérifier s'ils ne sont pas piégés. Les secouristes commencent à mettre les blessés en lieu sûr et à leur prodiguer les premiers soins. L'ampleur des dommages rend la coordination des opérations difficile.

Des postes sanitaires sont mis en place devant la gare pour permettre le tri des blessés et les premiers secours. Des équipes d'aide psychologique d'urgence sont aussi appelées sur les lieux.

Une fois les ressources régionales et cantonales épuisées, les services d'intervention locaux demandent une aide extérieure. La Confédération et les cantons mettent en place des états-majors de conduite pour soutenir la direction d'intervention sur le front et coordonner les renforts.

Il faut plusieurs heures pour que tous les blessés reçoivent les premiers soins et soient évacués.

Après l'attentat, des recommandations de comportement et des informations sont diffusées sur plusieurs canaux (radio, TV, Internet, réseaux sociaux, Alertswiss). Des hotlines et des points d'information sont mis en place pour les personnes touchées ou inquiètes.

La police et le ministère public enquêtent sur les lieux de l'attentat.

Phase de rétablissement	Les enquêtes continuent les jours et semaines qui suivent.
-------------------------	--

Des perturbations affectent les transports ferroviaires pendant quelques jours, autant les trains régionaux que les grandes lignes.

Par crainte de nouveaux attentats, les mesures de sécurité (patrouilles, contrôles, etc.) sont renforcées dans toutes les grandes gares et les aéroports de Suisse. Plusieurs fausses alarmes sont déclenchées à cause de bagages laissés sans surveillance.

Des éléments de l'armée renforcent subsidiairement la police pendant quelques mois pour la surveillance de certaines infrastructures critiques.



Déroulement dans le temps Il faut plusieurs heures pour que tous les blessés reçoivent les premiers soins et soient évacués. La situation est stabilisée au bout de 24 à 36 heures.

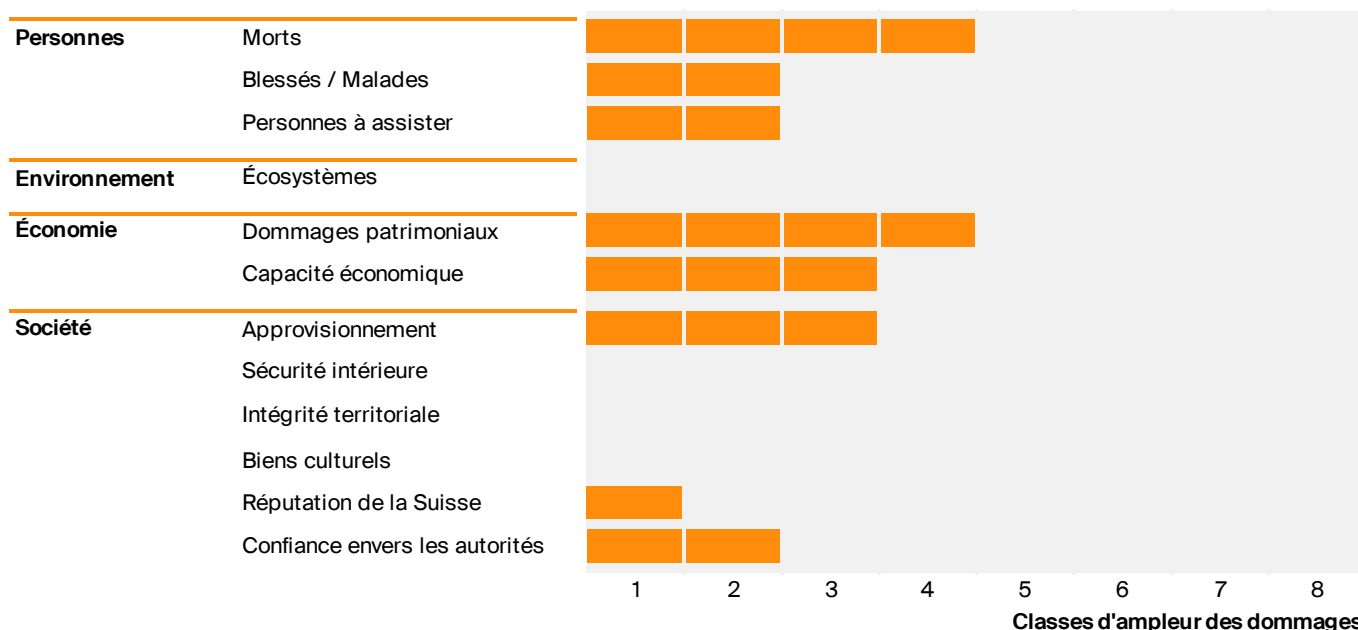
Des effets de l'événement se feront sentir pendant encore plusieurs mois : insécurité parmi la population, mesures de sécurité renforcées, couverture médiatique, perturbations dans les transports, etc.

Extension dans l'espace Le lieu de l'attentat est la gare centrale d'une grande ville de Suisse mais l'événement touche également les quartiers alentours.



Conséquences

Pour évaluer les conséquences d'un scénario, on l'examine à l'aune de douze indicateurs répartis dans quatre domaines. L'ampleur attendue du scénario décrit est représentée dans la diagramme et commentée dans le texte ci-après. Chaque classe d'ampleur supérieure correspond à une augmentation des dommages de facteur trois.



Personnes

L'explosion cause la mort d'un grand nombre de personnes et en blesse encore davantage, dans les trains et sur les quais. Les secouristes sont confrontés à des blessures très graves et inhabituelles. De nombreuses brûlures exigent un traitement spécial.

D'autres blessures et décès sont causés par des infarctus, des pertes de connaissance ou encore par les bousculades lors des mouvements de fuite.

Le bilan attendu est de 130 morts et environ 1100 blessés, dont une centaine de blessés graves.

L'événement soumet à une forte pression psychologique non seulement les personnes directement touchées mais aussi leurs proches et les intervenants. Un certain nombre de personnes ont besoin d'un soutien psychologique de longue durée. Même des personnes qui ne sont pas directement touchées demandent une aide psychologique.

Plusieurs milliers de voyageurs sont concernés par l'arrêt du trafic ferroviaire. Certaines de ces personnes doivent être hébergées pour la nuit.

Environnement

L'événement ne cause pas de dommages durables à l'environnement.



Économie

Le trafic ferroviaire est interrompu à la gare concernée immédiatement après l'explosion et pour plusieurs jours. Il subit d'importantes perturbations dans une grande partie de la Suisse. Des trains sont annulés et la durée des voyages est prolongée.

La partie endommagée de la gare et de l'infrastructure ferroviaire doit être réparée après l'événement. La gare et les commerces voisins restent fermés plusieurs jours, ce qui occasionne d'importantes pertes de revenus.

Le coût total de la maîtrise de l'événement et des dommages patrimoniaux est estimé à quelque 870 millions de francs.

L'attentat répand un sentiment d'insécurité dans toute la Suisse. Une partie de la population évite pendant quelque temps les espaces publics, les centres commerciaux, les rues commerçantes, etc. En revanche, on n'observe pas de diminution notable de la fréquentation des transports publics car les pendulaires n'ont pas d'alternative la plupart du temps. Certains employés ne se rendent pas à leur travail en raison de la peur et de l'insécurité ou à cause des blessures subies. Plusieurs secteurs de l'économie connaissent des pertes et des perturbations.

La Suisse perd provisoirement sa réputation de pays sûr. Le tourisme accuse un recul.

Suite à l'attentat, la performance de l'économie nationale diminue d'environ 300 millions de francs.

Société

Les hôpitaux sont rapidement débordés par l'afflux de blessés. En raison du manque de places dédiées aux grands brûlés, des blessés sont évacués en ambulance ou en hélicoptère vers des hôpitaux d'autres villes, voire à l'étranger. Le grand nombre de blessés légers qui se rendent à l'hôpital par leurs propres moyens provoquent aussi des embouteillages aux urgences, où la situation devient par moments chaotique. Certains hôpitaux doivent faire appel à la police afin de sécuriser leurs accès.

Le bouclage d'un vaste périmètre (zone dangereuse, zone interdite, axes de sauvetage) cause des encombrements au centre ville, où les transports publics sont paralysés.

Le trafic ferroviaire connaît d'importantes perturbations pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, à cause des enquêtes en cours mais aussi des mesures de sécurité renforcées (contrôle des personnes, des bagages et des marchandises aux points névralgiques). Le trafic transfrontalier de passagers et de marchandises est aussi affecté. On assiste pour cette raison à un transfert du rail vers la route qui provoque d'importantes perturbations de la circulation. À moyen terme, on constate une augmentation du nombre de bouchons et d'accidents dans toute la Suisse. Les effets sur le trafic aérien sont également sensibles.

Les réseaux téléphoniques mobiles sont surchargés immédiatement après l'attentat et subissent des interruptions, en raison principalement des appels de personnes inquiètes cherchant à joindre leurs proches ou leurs connaissances. Même les numéros d'appel d'urgence sont surchargés.

Les mesures de sécurité renforcées impliquent une charge supplémentaire considérable pour le personnel des corps de police concernés. Il en résulte parfois des pénuries qui peuvent avoir pour effet des temps de réaction plus longs.

Une grande partie de la population se sent mal à l'aise dans l'espace public. Les fake news et la désinformation sur les réseaux sociaux renforcent encore le sentiment d'insécurité.



Dans les médias suisses et étrangers, les reportages sur l'attentat se succèdent pendant des jours. La ville est envahie par un flot de journalistes. La nécessité d'informer exerce une forte pression sur la direction d'intervention, les représentants de l'organisation de conduite cantonale, des exécutifs fédéral et cantonal, du Ministère public fédéral et de la police fédérale (fedpol).

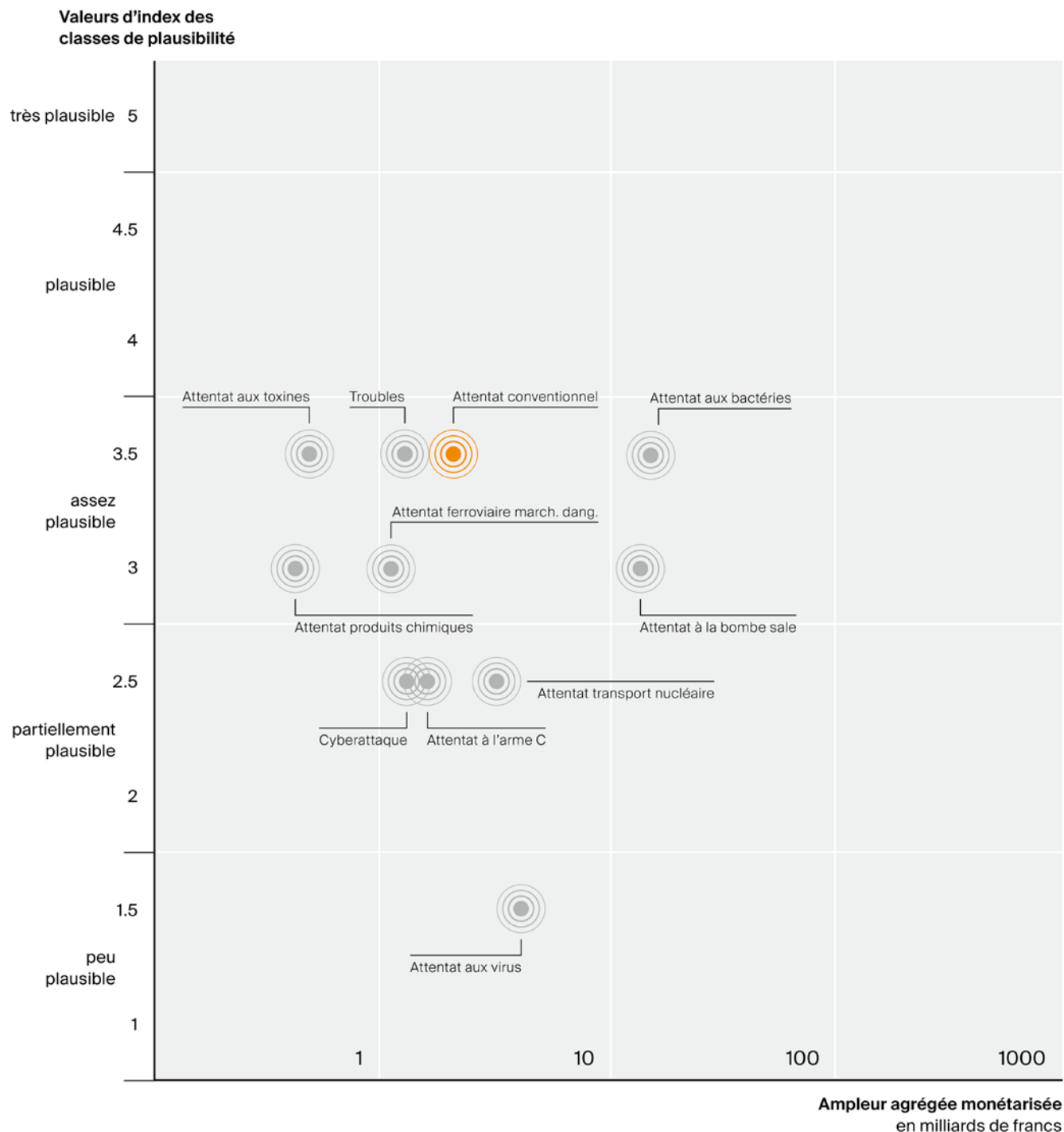
La Suisse perd provisoirement sa réputation de pays sûr.

Suite aux attentats et aux débats politiques qui en résultent, les lois antiterroristes sont renforcées.



Risque

La plausibilité et l'ampleur des dommages liés au scénario décrit sont comparées à celles des autres scénarios analysés dans une matrice de plausibilité (voir ci-dessous). La plausibilité des scénarios d'événements sciemment provoqués est représentée sur l'axe des y (5 classes de plausibilité) et l'ampleur des dommages est agrégée et monétarisée en CHF sur l'axe des x (échelle logarithmique). Le produit de la plausibilité et de l'ampleur des dommages représente le risque lié à un scénario. Plus un scénario se situe en haut à droite de la matrice, plus le risque est élevé.





Bases juridiques

Constitution – Articles 2 (But), 57 (Sécurité), 173 (Autres tâches et compétences) et 185 (Sécurité extérieure et sécurité intérieure) de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 ; RS 101.

Lois – Loi fédérale du 21 mars 1997 instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) ; RS 120.

– Code pénal suisse du 21 décembre 1937 ; RS 311.0.

– Loi fédérale du 25 mars 1977 sur les explosifs (LExpI) ; RS 941.41.

– Loi fédérale du 13 décembre 1996 sur le contrôle des biens (LCB) ; RS 946.202.

– Lois cantonales sur la police.

Ordonnances – Ordonnance du 27 juin 2001 sur la sécurité relevant de la compétence fédérale (OSF) ; RS 120.72.

– Loi fédérale du 12 décembre 2014 interdisant les groupes « Al-Qaïda » et « État islamique » ; RS 122.

– Ordonnance du 2 mars 2018 sur l'État-major fédéral Protection de la population (OEMFP) ; RS 520.17.

– Ordonnance du 3 juin 2016 sur le contrôle des biens (OCB) ; RS 946.202.1.

Autres bases juridiques – Convention européenne pour la répression du terrorisme ; RS 0.353.3.



Informations complémentaires

- Au sujet du danger d'attentat conventionnel
- Office fédéral de la police (2018) : Rapport annuel 2017. Office fédéral de la police, Berne.
 - Service de renseignement de la Confédération (2018-2020) : La sécurité de la Suisse 2018/2019/2020. Rapport de situation du Service de renseignement de la Confédération, Berne.
-

- Au sujet de l'analyse nationale des risques
- Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2020) : À quels risques la Suisse est-elle exposée ? Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2020. OFPP, Berne.
 - Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2020) : Méthode d'analyse nationale des risques. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2020. Version 2.0. OFPP, Berne.
 - Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2020) : Rapport sur l'analyse nationale des risques. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2020. OFPP, Berne.
 - Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2019) : Liste des dangers. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse. 2e édition. OFPP, Berne.

Office fédéral de la protection de la population
OFPP

Guisanplatz 1B
CH-3003 Berne
risk-ch@babs.admin.ch
www.protopop.ch